

## LISTE DES DECHETS ACCEPTES AU CENTRE TRI'TOUT DE ST-PATERNE-RACAN

Les différents matériaux doivent être déposés séparément :

- Déchets non recyclables
- Textile lingerie chaussure maroquinerie
- Déchets d'équipements Électriques et Électroniques
- Déchets verts (feuilles mortes, gazon, élagages, tailles de haie)
- Gravats
- Ferrailles
- Bois
- Papiers-cartons
- Plastiques (PVC-PET-PEHD)
- Verre
- Huile de vidange
- Batteries
- Déchets ménagers spéciaux en quantité limitée (acides, désherbants, piles, néons, peintures, solvants, phytosanitaires, colles, vernis, huile végétale usagée...)



**PAS EN DÉCHETTERIE !**

### Déchets refusés

- les ordures ménagères,
- les cadavres d'animaux,
- les déchets industriels,
- les produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables,
- les produits explosifs - inflammables ou radioactifs,
- les déchets anatomiques ou infectieux,
- les déchets hospitaliers ou médicaux,
- les éléments entiers de voitures ou de camions,
- les déchets contenant de l'amiante,
- les pneus
- les souches
- les polystyrènes expansés
- les films plastiques
- les capsules Nespresso / Filtre Brita
- Déchets d'équipements et d'Ameublement



Pour ces déchets ou des volumes importants, vous devez contacter un professionnel.

Touraine propre vous indique les coordonnées de ces professionnels sur ce guide :

<https://tourainepropre.com/images/publications/Collecte-Traitement-Qui-fait-Quoi-2010-2011.pdf>